

**ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET
REDUIRE LA PAUVRETE HUMAINE : initiatives locales de lutte contre la pauvreté
(L1.3)**

« Gestion urbaine partagée des déchets solides à Libreville »

1. Données de base :

1.1	Montant (US\$ et FCFA)	US\$ 67,558 (soit FCFA 32.989.923)
1.2	Type de convention*	Aide projet
1.3	Financement propre	US\$ 67,558
1.4	<i>Financement Gouvernement</i>	<i>Néant</i>
1.5	Cofinancement	(attendu, non encore disponible à ce jour)
1.6	Nom du cofinancier	Mairie de Libreville
1.7	Bénéficiaires	Populations des quatre quartiers sous-intégrés de Libreville
1.8	Secteurs d'intervention	Environnement & Lutte contre la pauvreté
1.9	Date d'approbation du projet	1 ^{er} janvier 2007
1.10	Date de signature de la convention	19 février 2007
1.11	Date de démarrage du projet	Mars 2007
1.12	Date de fin du projet	31 Décembre 2008

2. Objectifs :

Objectif principal

Contribuer à la lutte contre la pauvreté et améliorer l'environnement en milieu urbain au moyen de l'extension, dans d'autres zones défavorisées de Libreville, du système de pré-collecte d'ordures ménagères mis en place en 2004

Objectifs spécifiques

- √ Définir et mettre en œuvre les nouveaux cadres opérationnels de pré-collecte d'ordures ménagères
- √ Développer les capacités des différents acteurs impliqués dans l'organisation et la réalisation de la pré-collecte d'ordures ménagères
- √ Assurer la duplication du système de pré-collecte actuel
- √ Conduire les populations cibles (quartiers sous-intégrés) à assainir en permanence leur environnement par une campagne soutenue d'information, d'éducation et de communication (IEC).

3. Description du Projet :

Le projet, d'une durée d'un an renouvelable, est en fait à sa deuxième phase. La première phase, initiée en 2003, consistait à renforcer les capacités des différents acteurs par un programme de formation élaboré et dispensé par le CREPA et axé sur les quatre modules suivants : (i) la gestion technique des déchets ; (ii) la gestion administrative et financière des microprojets ; (iii) l'information, l'éducation et la communication (IEC) et (iv) l'approche participative pour la pérennisation des projets (SARA/PHAST).

Ce renforcement des capacités s'est poursuivi en décembre 2004 par deux voyages d'études à Bamako et à Ouagadougou, au profit des associations et des membres de l'équipe de coordination du projet.

La deuxième phase, la phase actuelle, avait démarré en 2005, par la mise en œuvre effective du projet (pré-collecte des ordures ménagères dans les quartiers sous-intégrés). Cette mise en œuvre était accompagnée de :

- √ l'octroi d'un fonds de roulement aux groupes de pré-collecte
- √ la fourniture d'un deuxième lot de matériels et équipements de pré-collecte plus adaptés
- √ Le lancement d'un programme d'information, d'éducation et de sensibilisation (IEC) soutenu, à travers les médias et dans les quartiers cibles

4. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- √ conditions de vie et de salubrité des populations vivant dans les quartiers défavorisés améliorées (amélioration des revenus des membres des équipes de pré-collecte)
- √ Initiatives et capacités de gestion communautaire chez les jeunes au chômage développées
- √ Populations cibles concernées conscientisées sur l'importance de contribuer à un environnement assaini de leurs quartiers.

5. Etat des réalisations du projet

Le projet, dans sa phase pilote, a connu un succès indéniable, vu l'engouement qu'il a suscité auprès des populations et des pré-collecteurs impliqués dans ce processus. L'évaluation faite par le CREPA a révélé l'augmentation des revenus des pré-collecteurs et l'amélioration des leurs conditions de vie.

A cette date, les nouvelles zones de pré-collecte ont été déterminées et les groupes d'intervenants identifiés. En mars 2007, ces groupes ont bénéficié d'une formation dans les différents modules de gestion des déchets et leur dotation en matériels de pré-collecte est en cours. La campagne de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication (IEC) sera lancée imminemment.

Toutefois, pour la pérennité du projet et un plus grand impact du projet, il est important que la Mairie de Libreville participe bonne au financement de ce projet mette ainsi à disposition sa contribution (40.000.000 FCFA), tout en apportant un appui aux nouvelles associations en vue de leur reconnaissance qui conditionne d'ailleurs l'ouverture de leurs comptes bancaires et la dotation de leur fonds de roulement, etc.

6. Point Focal du Projet :

M. Maxient Ngounga, Coordonnateur du Projet, Direction Générale des Services Techniques, Mairie de Libreville, Tel. 07 29 63 43

Situation actuelle du projet :

- ✚ Evaluation actuelle du projet
- ✚ Le projet va être amplifié et s'étendre à d'autres quartiers sous la gestion cette fois-ci du secteur Environnement.